



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS DE 2026

FNB D' ACTIONS CANADIENNES CONCENTRÉ BRISTOL GATE (« BGC ») (le « FNB »)

Pour le semestre clos le 30 juin 2026 (la « période »)

Gestionnaire : Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire » et le « gestionnaire de portefeuille »)

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels du FNB. Vous pouvez obtenir une copie des états financiers intermédiaires ou annuels sans frais, en nous appelant au 416 921-7076, en nous écrivant à l'adresse suivante : Bristol Gate Capital Partners Inc., 45 St. Clair Avenue West, Suite 601, Toronto (Ontario) M4V 1K9, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.bristolgate.com ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous par un des moyens susmentionnés pour obtenir les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle sur le portefeuille.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Résultats d'exploitation

L'actif net du FNB a diminué, passant de 13,0 M\$ à la fin de 2025 à 11,4 M\$ au 30 juin 2026. La diminution est principalement attribuable aux rachats.

Le FNB a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice au cours de la période. Pour le semestre clos le 30 juin 2026, le FNB a enregistré un rendement de 1,8 %, et l'indice composé de rendement total S&P/TSX affiché un rendement de 11,2 %.

La sous-pondération dans les secteurs de la technologie de l'information et des matières et la sélection des titres dans le secteur des produits de consommation courante ont été les principaux facteurs de rendement relatif au cours de la période. La sous-pondération et la sélection des titres dans les secteurs de l'énergie et des services financiers, combinées à la surpondération et à la sélection des titres dans le secteur des produits de consommation discrétionnaire sont au nombre des facteurs ayant le plus nui au rendement.

Du point de vue du rendement absolu, les titres de Toromont Industries Ltd, de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et de la Banque Royale du Canada sont parmi ceux qui y ont le plus contribué au cours de la période.

Le titre de Toromont Industries a tiré parti des solides résultats du premier trimestre à la fin d'avril. Les réservations et le carnet de commandes ont atteint des niveaux records, en grande partie grâce aux activités liées aux enceintes pour centres de données d'AVL, dont la production continue d'augmenter. Toromont a porté sa participation dans AVL à 80 % au cours du trimestre afin de soutenir les rendements prévus à long terme.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce a enregistré de solides résultats pour le deuxième trimestre, comme elle l'a annoncé le 28 mai, son BPA ajusté ayant progressé de 24 % d'un exercice à l'autre pour s'établir à 2,54 \$, et ses produits ayant augmenté de 14 % pour s'établir à 8 G\$, marquant ainsi un 11^e trimestre consécutif de levier d'exploitation positif. La Banque CIBC a également annoncé une réorganisation de ses activités en quatre unités stratégiques (Services bancaires personnels et PME, Groupe Entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux), et la présentation de l'information externe devrait être alignée sur celle-ci d'ici le quatrième trimestre de 2026.

La Banque Royale du Canada a affiché un bon rendement au cours du premier semestre de l'exercice. Au deuxième trimestre, le bénéfice net a augmenté de 25 % d'un exercice à l'autre pour s'établir à 5,5 G\$, et le BPA dilué ajusté a atteint 3,90 \$, en hausse de 25 %. Le secteur Marchés des capitaux a fourni un apport au bénéfice net de 1,5 G\$ attribuable à la vigueur observée dans l'ensemble des activités des groupes Marchés mondiaux et Grande entreprise et services de banque d'investissement, et la Banque Royale du Canada a augmenté son dividende trimestriel de 7 % pour le porter à 1,76 \$.

Les titres de Pet Valu Holdings Ltd, de TerraVest Industries Inc et de Thomson Reuters Corp sont parmi ceux qui ont le plus nui au rendement absolu au cours de la période.



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS DE 2026

FNB D' ACTIONS CANADIENNES CONCENTRÉ BRISTOL GATE (« BGC ») (le « FNB »)

Pour le semestre clos le 30 juin 2026 (la « période »)

Gestionnaire : Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire » et le « gestionnaire de portefeuille »)

Le titre de Pet Valu a considérablement diminué au cours du premier semestre de l'exercice. Au début de mars, les prévisions de la direction, qui faisaient état d'une hausse des activités promotionnelles et d'un affaiblissement de la demande des consommateurs, ont déçu les investisseurs. La stabilité des ventes dans les magasins comparables et la compression des marges ont nui au rendement. Le 22 juin 2026, la société a été retirée de l'indice composé S&P/TSX. La position a été vendue peu après la fin du trimestre.

À la mi-mai, les résultats de TerraVest pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026 n'étaient pas à la hauteur des prévisions consensuelles sur le plan du bénéfice et des produits. Le 5 juin, la négociation des actions a été temporairement suspendue, après que la société eut répondu à de graves allégations impliquant le président de son conseil d'administration, Charles Pellerin. Les allégations découlent d'un mandat de perquisition obtenu par l'Autorité des marchés financiers du Québec (l'« AMF »), qui soupçonne M. Pellerin d'avoir communiqué de l'information privilégiée aux membres de sa famille et à ses proches associés avant la publication d'un communiqué sur les résultats et l'acquisition d'Entrans par TerraVest en mars 2025. L'AMF soutient qu'environ neuf personnes associées auraient réalisé des profits d'environ 6,8 M\$ relativement au comportement reproché. La valeur de l'action a chuté à la divulgation de cette nouvelle. Les allégations n'ont pas été prouvées et elles demeurent assujetties à un processus réglementaire, et aucune conclusion d'acte répréhensible n'a été rendue.

Bien que Thomson Reuters ait surpassé les attentes au chapitre du bénéfice et des produits des deux premiers trimestres de l'exercice considéré et qu'elle ait maintenu ses perspectives pour l'exercice 2026, la valeur de son action a considérablement diminué au cours des deux premiers trimestres. Le titre de la société, comme celui de beaucoup d'autres sociétés dans le domaine des logiciels et des services, a chuté sous l'effet des préoccupations entourant les perturbations liées à l'IA générative. Les investisseurs craignent que son avantage concurrentiel soit compromis et que son pouvoir de fixation des prix s'érode au sein de ses activités principales axées sur les renseignements juridiques.

Au cours du premier trimestre, nous avons liquidé notre position dans TFI International et nous avons pris une position dans Canadien Pacifique Kansas City Limitée (« CPKC »).

Canadien Pacifique Kansas City Limitée est un chemin de fer de catégorie I qui exploite un réseau de transport ferroviaire de marchandises couvrant environ 20 000 milles au Canada, aux États-Unis et au Mexique. CPKC a été créée en 2023 par la fusion de Chemin de fer Canadien Pacifique et de Kansas City Southern, un regroupement qui a établi le premier et le seul réseau ferroviaire à voie unique reliant les trois pays de l'ALENA (aujourd'hui, l'ACEUM). Nous sommes d'avis que ce réseau peut générer une valeur importante grâce à des offres qui livrent directement concurrence aux camions et aux autres chemins de fer.

Le titre de TFI International a été vendu en raison de la détérioration de la croissance du dividende. Bien que la société continue d'améliorer ses activités de transport de lots brisés aux États-Unis, la hausse de son dividende en décembre 2025 a été inférieure aux attentes.

Compte tenu de notre seuil de tolérance au rééquilibrage, au cours du premier trimestre, nous avons ramené à une pondération égale les positions dans Toromont Industries, TFI International (qui a été liquidée par la suite), Stella-Jones, la Banque Royale et Les Compagnies Loblaw. Les positions dans Thomson Reuters, Groupe TMX, Waste Connections et FirstService ont été rehaussées afin de les ramener à une pondération égale, et la position dans Jamieson Wellness a été réduite pour générer de la trésorerie.

Au deuxième trimestre, nous avons liquidé nos positions dans Thomson Reuters et la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et avons pris des positions dans Cenovus Energy et Cameco.



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS DE 2026

FNB D' ACTIONS CANADIENNES CONCENTRÉ BRISTOL GATE (« BGC ») (le « FNB »)

Pour le semestre clos le 30 juin 2026 (la « période »)

**Gestionnaire : Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire » et
le « gestionnaire de portefeuille »)**

Cenovus est une société énergétique canadienne intégrée de premier plan et le deuxième producteur de pétrole et de gaz en importance au pays. La génération prévue de flux de trésorerie disponibles devrait accélérer la réduction de sa dette à la suite de l'acquisition de MEG Energy à la fin de 2025, laquelle devrait à son tour soutenir la croissance des distributions de capital aux actionnaires, principalement par l'intermédiaire de la croissance des dividendes.

Cameco est une société ouverte axée strictement sur la production d'uranium de qualité supérieure. Elle possède des actifs miniers canadiens, des activités de services d'approvisionnement en combustible et une participation de 49 % dans Westinghouse, ce qui lui confère une présence dans l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur nucléaire. Elle est appelée à bénéficier du resserrement du marché de l'uranium, sur lequel les contrats conclus par les services publics demeurent inférieurs au taux de remplacement et les prix à long terme augmentent. La demande d'énergie nucléaire mondiale est également en hausse, soutenue par la décarbonation, les questions de sécurité énergétique, la diversification de la chaîne d'approvisionnement occidentale, ainsi que les besoins énergétiques de l'IA et des centres de données. La direction n'accroît la production que lorsqu'elle est soutenue par des contrats à long terme, ce qui devrait protéger les marges. Grâce à sa trésorerie nette au bilan et à ses besoins en capital internes limités, elle dispose d'un grand potentiel de croissance des dividendes.

La position dans Thomson Reuters était détenue depuis environ cinq ans. Le titre a longtemps été considéré comme étant favorisé par la montée de l'intelligence artificielle en raison de ses données exclusives, en particulier dans le marché vertical du secteur juridique. Plus récemment, il a perdu de la valeur en raison des préoccupations selon lesquelles les outils d'IA générative pourraient accentuer la concurrence et éroder son avantage concurrentiel. Comme ce débat risque de mettre du temps à aboutir et que le profil de croissance future des dividendes s'est détérioré, nous avons réinvesti le capital.

Nous avons détenu la position dans la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (le « CN ») pendant près d'une décennie. Nous demeurons favorables au secteur du transport ferroviaire de marchandises et maintenons une exposition par l'entremise de notre position dans Canadien Pacifique Kansas City Limitée, réintroduite plus tôt au cours de l'exercice considéré, qui offre un potentiel de croissance plus élevé, comme en témoignent les récentes hausses de dividendes d'environ 18 % de la société, comparativement à environ 3 % pour le CN.

Dans le cadre de notre processus de rééquilibrage, nous avons réduit les positions dans la Banque Canadienne Impériale de Commerce et Groupe TMX afin de les ramener à une pondération égale et nous avons augmenté nos positions dans Brookfield, FirstService, Pet Valu Holdings et Stella-Jones.

Événements récents

À l'aube du second semestre de l'exercice, le portefeuille demeure concentré dans les sociétés canadiennes de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie durables, affichent des bilans prudents et offrent une bonne visibilité quant à la croissance des dividendes. Si cette approche peut être moins performante dans les marchés d'une étendue limitée portés par les marchandises ou un élan boursier, elle vise, sur l'ensemble d'un cycle, à procurer des rendements composés attrayants ajustés en fonction du risque et une croissance du revenu. Nous demeurons déterminés à appliquer cette approche avec rigueur.



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS DE 2026

FNB D' ACTIONS CANADIENNES CONCENTRÉ BRISTOL GATE (« BGC ») (le « FNB »)

Pour le semestre clos le 30 juin 2026 (la « période »)

**Gestionnaire : Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire » et
le « gestionnaire de portefeuille »)**

Transactions entre parties liées

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille

Bristol Gate Capital Partners Inc. (« Bristol Gate ») est inscrite à titre de gestionnaire de portefeuille et de courtier sur le marché non réglementé dans les provinces de l'Ontario, du Québec, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Manitoba, et à titre également de gestionnaire de fonds d'investissement dans les provinces de l'Ontario et du Québec.

Bristol Gate est également inscrite auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis à titre de conseiller en placement en vertu de l'Investment Advisers Act of 1940. Bristol Gate est gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille du FNB. Bristol Gate est responsable de l'exploitation quotidienne du FNB, et lui offre des conseils en matière de placement ainsi que des services de gestion de portefeuille. Bristol Gate reçoit des frais de gestion du FNB uniquement en contrepartie de ses services. Ces frais de gestion sont calculés et s'accumulent quotidiennement, et sont fondés sur un pourcentage de la valeur liquidative du FNB.

Le FNB a versé des frais de gestion au gestionnaire de 46 607 \$, incluant la TVH, pour la période.

Le gestionnaire a décidé d'absorber certaines charges d'exploitation assumées par le FNB.

Le gestionnaire a désigné les membres du comité d'examen indépendant (« CEI ») mis sur pied conformément au Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le CEI est chargé de passer en revue certaines questions relatives à des conflits d'intérêts portées à son attention par le gestionnaire au nom des FNB qu'il gère, et de formuler des recommandations ou de fournir son approbation à leur égard, le cas échéant. Le CEI est formé de trois membres, qui sont tous indépendants du gestionnaire. Les membres reçoivent des honoraires pour services rendus. Ces frais et

honoraires, ainsi que les frais juridiques et d'assurance afférents, sont répartis entre les FNB gérés par le gestionnaire. Au cours de la période, le FNB ne s'est appuyé sur aucune recommandation positive ni approbation du CEI à l'égard de transactions entre des parties liées.

Frais de gestion

Le FNB verse au gestionnaire des frais de gestion, majorés des taxes applicables, selon le taux annuel de 0,70 % de la valeur liquidative du FNB, avant la TPS/TVH. Ces frais de gestion sont calculés et s'accumulent tous les jours et sont payables chaque mois à la dernière date d'évaluation ou à une date que le gestionnaire pourrait déterminer.

Les frais de gestion pour le FNB sont versés au gestionnaire en échange de conseils en placement et de services de gestion des placements et de la prestation, ou des dispositions prises pour la prestation, d'autres services de gestion et d'administration, y compris : prévoir le paiement des charges d'exploitation, fournir des espaces de bureaux, des installations et du personnel, préparer les rapports financiers et fiscaux, préparer et fournir les états financiers, les rapports de la direction sur le rendement du fonds et les autres rapports requis aux porteurs de parts, s'assurer du respect des exigences réglementaires et des conditions d'admission à la cote, déterminer les distributions, communiquer avec les porteurs de parts et organiser les réunions des porteurs de parts, gérer l'achat, l'échange et le rachat de parts du FNB et conclure des contrats avec les fournisseurs de services du FNB.



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS DE 2026

FNB D' ACTIONS CANADIENNES CONCENTRÉ BRISTOL GATE (« BGC ») (le « FNB »)

Pour le semestre clos le 30 juin 2026 (la « période »)

Gestionnaire : Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire » et le « gestionnaire de portefeuille »)

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent les données financières clés concernant le FNB et visent à vous aider à comprendre la performance financière du FNB pour chacun des exercices indiqués ci-dessous.

Actif net par part (en dollars canadiens)¹

	30 juin 2026	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Actif net au début de la période	37,27 \$	34,72 \$	30,50 \$	25,67 \$	27,31 \$	23,07 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,28 \$	0,57 \$	0,59 \$	0,46 \$	0,40 \$	0,45 \$
Total des charges (excluant les distributions)	(0,16) \$	(0,30) \$	(0,29) \$	(0,24) \$	(0,22) \$	(0,22) \$
Profits (pertes) réalisés pour la période	1,93 \$	4,11 \$	0,99 \$	1,29 \$	2,15 \$	2,41 \$
Profits (pertes) latents pour la période	(1,66) \$	(2,64) \$	2,86 \$	3,33 \$	(3,77) \$	1,57 \$
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation	0,39 \$	1,74 \$	4,15 \$	4,84 \$	(1,44) \$	4,21 \$
Distributions annuelles :						
À même le revenu (excluant les dividendes)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
À même les dividendes	0,00 \$	0,37 \$	0,18 \$	0,15 \$	0,19 \$	0,21 \$
À même les gains en capital	0,00 \$	0,00 \$	0,81 \$	0,07 \$	1,72 \$	0,00 \$
Remboursement de capital	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Total des distributions annuelles ²	0,00 \$	0,37 \$	0,99 \$	0,22 \$	1,91 \$	0,21 \$
Actif net à la fin de la période ³	37,94 \$	37,27 \$	34,72 \$	30,50 \$	25,67 \$	27,31 \$

1. Cette information provient des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB. L'actif net par titre présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement des prix. Tout écart est expliqué dans les notes annexes aux états financiers.
2. Le FNB a versé des distributions notionnelles. Une distribution notionnelle est versée lorsque les parts provenant d'une distribution réinvestie sont immédiatement consolidées avec les parts détenues avant la distribution et que le nombre de parts détenues après la distribution est identique au nombre de parts détenues avant la distribution.
3. L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation au moment opportun. L'augmentation/la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période financière. Ce tableau ne doit pas être considéré comme un rapprochement de l'actif net par part au début et de l'actif net par part à la fin.



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS DE 2026

FNB D' ACTIONS CANADIENNES CONCENTRÉ BRISTOL GATE (« BGC ») (le « FNB »)

Pour le semestre clos le 30 juin 2026 (la « période »)

Gestionnaire : Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire » et le « gestionnaire de portefeuille »)

Ratios et données supplémentaires (en dollars canadiens)

	30 juin 2026	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Total de la valeur liquidative (en milliers)	11 383	13 046	26 036	12 200	10 269	17 749
Nombre de parts en circulation ¹	300 000	350 000	750 000	400 000	400 000	650 000
Ratio des frais de gestion ²	0,85 %	0,85 %	0,85 %	0,85 %	0,84 %	0,85 %
Ratio des frais de gestion avant les charges ayant fait l'objet d'une renonciation ou absorbées ²	2,45 %	1,72 %	1,65 %	2,48 %	1,97 %	1,69 %
Taux de rotation du portefeuille ³	39,26 %	35,59 %	26,04 %	45,91 %	34,84 %	54,74 %
Ratio des coûts de transaction ⁴	0,01 %	0,01 %	0,01 %	0,00 %	0,01 %	0,01 %
Valeur liquidative par part	37,94 \$	37,27 \$	34,72 \$	30,50 \$	25,67 \$	27,31 \$
Cours de clôture – BGC	37,93 \$	37,28 \$	34,76 \$	30,43 \$	25,72 \$	27,34 \$

1. Cette information est fournie en date de la fin de la période présentée.

2. Le ratio des frais de gestion est fondé sur les charges de la période indiquée, à l'exception des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le gestionnaire peut, à sa discrétion et sans préavis aux porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation ou les absorber. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation ayant fait l'objet d'une renonciation ou absorbées par le gestionnaire, alors que le ratio des frais de gestion avant l'absorption présente le ratio des frais de gestion avant que les charges d'exploitation ne fassent l'objet d'une renonciation ou ne soient absorbées par le gestionnaire.

3. Le taux de rotation du portefeuille du FNB présente la façon dont le gestionnaire de portefeuille du FNB gère activement les placements de portefeuille. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % veut dire que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille du FNB est élevé au cours de l'exercice, plus les coûts de transaction payables par le FNB au cours de cet exercice sont importants, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

4. Le ratio des coûts de transaction représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS DE 2026

FNB D' ACTIONS CANADIENNES CONCENTRÉ BRISTOL GATE (« BGC ») (le « FNB »)

Pour le semestre clos le 30 juin 2026 (la « période »)

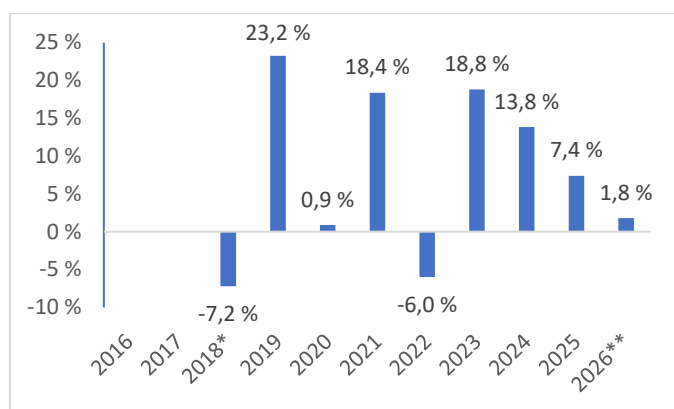
Gestionnaire : Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire » et le « gestionnaire de portefeuille »)

RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement est présentée selon la présomption que toutes les distributions effectuées par le FNB au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB. Le rendement passé ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution ou des autres frais optionnels ni de l'impôt sur le revenu payable par les porteurs de parts qui, s'ils avaient été pris en compte, auraient réduit ce rendement. Le rendement passé du FNB n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendements d'un exercice à l'autre¹

Le graphique indique le rendement annuel historique du FNB depuis sa constitution.



* Rendement du 15 février 2018, date de constitution, au 31 décembre 2018.

** Rendement du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026.

1. Le rendement annuel correspond à la variation en pourcentage de la valeur d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, sauf indication contraire. Le graphique illustre en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Répartition de l'actif

	Pourcentage de la valeur liquidative
Actions	99,68 %
Trésorerie	0,28 %
Autres actifs, moins les passifs	0,04 %
Total	100 %

Répartition sectorielle

	Pourcentage de la valeur liquidative
Services financiers	25,56 %
Produits industriels	20,54 %
Produits de consommation courante	16,31 %
Énergie	12,65 %
Matières	9,92 %
Produits de consommation discrétionnaire	9,33 %
Immobilier	5,37 %
Autres actifs, moins les passifs	0,32 %
Total	100,00 %

Répartition géographique

	Pourcentage de la valeur liquidative
Titres canadiens ¹	99,68 %
Autres actifs, moins les passifs	0,32 %
Total	100,00 %

1. Aux fins du présent rapport, les titres canadiens sont des titres faisant partie de l'indice composé de rendement total S&P/TSX.



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS DE 2026

FNB D' ACTIONS CANADIENNES CONCENTRÉ BRISTOL GATE (« BGC ») (le « FNB »)

Pour le semestre clos le 30 juin 2026 (la « période »)

Gestionnaire : Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire » et le « gestionnaire de portefeuille »)

Principaux titres

Pourcentage de la valeur liquidative

1	Banque Royale du Canada	6,32 %
2	Jamieson Wellness Inc.	5,86 %
3	Toromont Industries Ltd.	5,71 %
4	Alimentation Couche-Tard Inc.	5,61 %
5	FirstService Corp.	5,37 %
6	Canadien Pacifique Kansas City Limitée	5,35 %
7	CCL Industries Inc., catégorie B	5,32 %
8	Waste Connections, Inc.	5,32 %
9	Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,20 %
10	Intact Corporation financière	5,16 %
11	Dollarama Inc.	5,05 %
12	Les Compagnies Loblaw limitée	4,84 %
13	Brookfield Corp., catégorie A	4,80 %
14	Stella-Jones Inc.	4,60 %
15	Cenovus Energy Inc.	4,36 %
16	Cameco Corp.	4,35 %
17	Pet Valu Holdings Ltd.	4,28 %
18	Element Fleet Management Corp.	4,16 %
19	Groupe TMX Limitée	4,08 %
20	TerraVest Industries Inc.	3,94 %
Total		99,68 %

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées régulièrement par le FNB; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.bristolgate.com.

Les secteurs présentés dans le tableau de la répartition sectorielle ci-dessus se rapportent à la classification industrielle mondiale standard. La classification industrielle mondiale standard (« CIMS ») a été conçue par MSCI Inc. (« MSCI ») et S&P Global Market Intelligence (« S&P »), est la propriété exclusive et une marque de service de ces dernières et est octroyée sous licence pour utilisation par Bristol Gate Capital Partners Inc. Ni MSCI ni S&P, ni aucune autre partie ayant participé à élaborer ou à compiler la CIMS ou tout autre classement de la CIMS ne fait de déclaration, expresse ou

implicite, ni n'accorde de garantie à l'égard de cette norme ou de ce classement (ou des résultats obtenus en les utilisant), et toutes ces parties, par les présentes, se dégagent expressément de toute responsabilité relative à l'originalité, à l'exactitude, à l'exhaustivité, à la commercialité et à l'à-propos pour un usage précis de cette norme ou de ce classement. Sans limiter la portée de ce qui précède, MSCI, S&P et toutes leurs filiales, de même que les parties ayant participé à élaborer ou à compiler la CIMS ou tout autre classement de la CIMS, se dégagent de toute responsabilité à l'égard de dommages directs et indirects, de dommages-intérêts particuliers, punitifs, consécutifs ou autres (y compris la perte de profits), même s'ils ont été informés de la possibilité que ces dommages surviennent.

REMARQUE SUR LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds peut contenir des déclarations prospectives, notamment au sujet du FNB, de sa stratégie, de ses risques, de son rendement prévu et de sa situation. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations de nature prévisionnelle, dépendent d'événements ou de conditions futurs ou s'y rapportent, et comprennent des termes tels que « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables ou des versions négatives correspondantes.

Les présentes déclarations prospectives sont assujetties à divers risques et à diverses incertitudes, notamment les risques décrits dans le prospectus du FNB et certaines incertitudes et hypothèses au sujet du FNB, des marchés financiers et de facteurs économiques qui pourraient faire en sorte que la performance financière réelle et les prévisions diffèrent considérablement de la performance prévue ou d'autres prévisions exprimées. Les facteurs économiques comprennent notamment les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les conjonctures boursières en Amérique du Nord et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS DE 2026

FNB D' ACTIONS CANADIENNES CONCENTRÉ BRISTOL GATE (« BGC ») (le « FNB »)

Pour le semestre clos le 30 juin 2026 (la « période »)

**Gestionnaire : Bristol Gate Capital Partners Inc. (le « gestionnaire » et
le « gestionnaire de portefeuille »)**

Les lecteurs sont prévenus de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives et de considérer attentivement les facteurs susmentionnés et d'autres facteurs avant de prendre des décisions en matière de placements. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis, et elles sont fournies de bonne foi. Les déclarations prospectives ne garantissent en rien les rendements futurs, et les résultats réels pourraient se révéler sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le gestionnaire n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, à moins que les lois sur les valeurs mobilières ne l'exigent.

INFORMATIONS À FOURNIR

L'indice composé de rendement total S&P/TSX évalue, en dollars canadiens, le rendement de l'ensemble du marché des actions canadiennes, y compris le réinvestissement des dividendes. Cet indice est fourni uniquement à titre d'information, et les comparaisons avec l'indice comportent des limites. L'indice de référence est une norme appropriée par rapport à laquelle le rendement du FNB peut être évalué sur des périodes plus longues, puisqu'il représente l'univers de placement principal au sein duquel Bristol Gate sélectionne des titres. Toutefois, le processus de constitution de portefeuilles de Bristol Gate diffère considérablement de celui de l'indice de référence, et la composition de l'indice de référence n'a pas d'incidence sur les titres sélectionnés pour être inclus dans le FNB. Par exemple, le FNB est un portefeuille concentré se composant de titres de capitaux propres donnant droit à des dividendes à peu près égaux et il est rééquilibré tous les trimestres. L'indice de référence, quant à lui, est un indice boursier général (incluant les actions donnant droit aux dividendes et les actions ne donnant pas droit aux dividendes) pondéré selon la capitalisation boursière. Par conséquent, les écarts de rendement entre le FNB et l'indice de référence peuvent être importants, particulièrement sur des périodes plus courtes. Le FNB a concentré ses placements dans un nombre limité de sociétés. Par conséquent, une variation de la valeur d'un titre pourrait avoir une incidence plus importante sur la valeur du FNB.